Image not found or type unknown

Belle mère kleptomane et envahissante

Par **pyromane**, le **19/03/2016** à **16:42**

Bonjour,
Je suis un homme, qui sort avec un autre homme depuis 6 mois. Sa mère, musulmane, de laquelle il est très proche, n'approuve pas notre relation (elle préfèrerait qu'il ne fréquente pas d'hommes du tout !). Nous nous sommes cependant fiancés... Or, il y a quelques semaines, elle est parvenue à mettre la main sur nos bagues de fiançailles et les a emportées avec elle à Marseille, où elle habite (nous vivons à Paris). Elle refuse catégoriquement de nous les rendre depuis, et cette vielle sorcière est vraiment têtue... Il est incapable de dire non à sa mère, qui a une emprise très forte sur lui et lui fait sans arrêt le même chantage affectif (elle a de la tension, elle se sent mal et va mourir si il ne fait pas ce qu'elle veut). En ce qui concerne mon fiancé il n'y a rien que nous puissions faire de plus, sa maman chérie ne changera pas d'avis et on peut dire adieu à nos bagues à 4000€. Au mieux nous n'avons plus qu'à nous voir en cachette de temps en temps et il faut le cacher à sa mère qui l'appelle en facetime (vidéo) trois fois par jour quand même (il a 31 ans) !
Je me demande quant à moi si il est vraiment normal de la laisser faire ainsi et si il n'y a pas un moyen légal pour qu'elle nous laisse vivre un peu... Il aime beaucoup sa maman et j'ai fait beaucoup d'efforts en six mois pour qu'elle m'accepte mais rien n'y fait, la situation empire sans arrêt.
Merci de vos réponses !

Par **pyromane**, le **20/03/2016** à **00:57**

Il n'y a rien à faire légalement ? C'est assimilable à du vol, non ?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés